

Force réflexive conventionnelle des énoncés, délocutivité et discours rapporté

Laurent Perrin

Université de Genève

[<Laurent.Perrin@lettres.unige.ch>](mailto:Laurent.Perrin@lettres.unige.ch)

La notion de *force réflexive* d'un énoncé désignera ici l'ensemble des informations susceptibles d'être associées à ce qui est *montré* plutôt qu'à ce qui est *dit*, l'ensemble des informations qui renvoient symptomatiquement à l'acte de parole individuel dont relève son énonciation plutôt qu'au monde représenté par son *contenu descriptif* ou *propositionnel*. C'est ainsi que lorsqu'on parle vulgairement ou sur un ton excédé, on ne fait que montrer sa vulgarité ou son impatience (volontairement ou non), mais on ne dit pas que l'on est vulgaire ou impatient. Nous nous intéresserons ici à un sous-ensemble des informations en question, qui relèvent de la signification des mots et des phrases et plus précisément de ce que Anscombe notamment associe à la notion de *formule* (1985, 11-12). Dans un énoncé comme *Hélas! il pleut*, par exemple, les informations associées à la formule *Hélas!* ne font pas partie de ce qui est dit, du contenu descriptif ou propositionnel de l'énoncé, mais de ce qui est montré conventionnellement par la signification de la phrase. La formule *Hélas!* est tout à fait dépourvue de valeur descriptive et les informations qu'elle véhicule seront associées à la force réflexive *conventionnelle* de l'énoncé.

La notion de *délocutivité*, ou de *dérivation délocutive* — élaborée initialement par Benveniste (1966) — renvoie aux notions de *formule* et de *force réflexive conventionnelle*. En reprenant les termes d'Anscombe (1981, 89), nous parlerons de «délocutivité formulaire» lorsqu'une formule est dérivée diachroniquement d'une expression lexicale consacrée rituellement à un certain type d'acte de parole, et de «délocutivité lexicale» lorsqu'une expression fait allusion, suite également à un processus de dérivation diachronique, à l'énonciation virtuelle d'une formule. La notion de «délocutivité généralisée» (*ibid.*, 91) permet d'articuler ces deux formes de délocutivité afin d'expliquer ce qui met en rapport une expression

délocutive lexicale comme *dire adieu*, par exemple, qui fait allusion à l'énonciation virtuelle de la formule *Adieu!*, avec l'acte de parole qui consistait naguère à se recommander rituellement à Dieu lorsqu'on se séparait pour toujours (ou pour longtemps). Après avoir discuté et illustré, en prenant appui sur les travaux de Ducrot et d'Anscombe, ces notions de délocutivité formulaire et lexicale, cette étude montrera que toute expression délocutive lexicale relève d'une forme de discours rapporté virtuel, et corrélativement que le procédé du discours rapporté au style direct ou indirect libre est impliqué dans le processus diachronique sous-jacent à toute dérivation délocutive lexicale.

Les formules les plus aisément analysables tiennent à certaines expressions tout à fait dépourvues de valeur descriptive, ou dont la valeur descriptive est soit désactivée soit, comme nous le verrons, tout à fait indirecte. C'est le cas notamment d'expressions comme *Hélas!*, *Chic!*, *Ouf!*, *Aïe!*, *S'il vous plaît!*, *Merci!*, *Salut!*, *Adieu!*, etc.¹, qui ne décrivent rien mais qui qualifient *réflexivement* leur propre énonciation comme un acte de langage exprimant la joie, la tristesse, le soulagement, la douleur, ou encore comme une requête, un remerciement, un acte de salutation, etc. Ces formules ne renvoient pas *descriptivement* à ce dont le locuteur parle, au monde représenté référentiellement, mais *symptomatiquement* à un certain type d'acte de parole dont relève leur énonciation. Il faut distinguer scrupuleusement les formules, qui ont une fonction de symptôme *conventionnel* (dont la valeur de symptôme est une signification relevant d'une convention linguistique), non seulement des conventions linguistiques ordinaires, qui sont purement descriptives, mais aussi de ce que l'on pourrait assimiler à des symptômes *naturels*, comme un simple cri de douleur par exemple, un soupir de lassitude ou de soulagement, ou encore comme le fait d'employer des mots doux pour manifester sa tendresse, ou de parler méchamment pour manifester sa colère, etc., qui relèvent d'une force réflexive non conventionnelle. N'importe quelle propriété matérielle (linguistique ou autre) d'un acte de communication peut être le symptôme de certaines informations relatives à un tel acte. Mais contrairement aux symptômes naturels, qui permettent d'accéder inférentiellement à certaines informations contextuelles relatives à un acte de parole et aux états

1. Même si toutes les formules n'ont pas une valeur interjective, le signe d'exclamation nous permettra ici de les distinguer des expressions lexicales descriptives.

psychologiques de son auteur, une formule est associée conventionnellement — c'est-à-dire indépendamment de toute déduction ou inférence — à la réalisation d'un certain type d'acte ou à l'expression d'un certain état psychologique relatif à leur énonciation.

Même lorsqu'une formule conserve une valeur descriptive déchiffrable, cette valeur est tout à fait étrangère au sens réflexif de la formule. Ainsi, personne ne comprend que l'on fait référence au bon Dieu en disant *Adieu!*, ou au bon vouloir de son interlocuteur en disant *S'il vous plaît!*. On peut certes postuler qu'en levant son verre et en disant *Santé!* ou *A votre santé!*, *A la vôtre!*, le locuteur utilise le même mot que lorsqu'il parle de la santé de quelqu'un (de même qu'il utilise le verbe *plaire* en disant *S'il vous plaît!*), mais il n'en teste pas moins que dans ces conditions le mot en question donne lieu à une formule qui est dépourvue de valeur descriptive et référentielle. Parfois la valeur descriptive de telle ou telle unité lexicale constitutive d'une formule est à l'origine de sa force réflexive conventionnelle. C'est à force de se souhaiter réciproquement une bonne santé lorsqu'on trinquait ensemble, c'est-à-dire en ayant recours au mot *santé* dans son sens descriptif ordinaire, que l'on a établi progressivement une formule permettant de porter un toast en disant *Santé!*, mais sans plus du tout faire référence à la santé de son interlocuteur. Et c'est en prenant l'habitude de lui demander si ça lui plaisait lorsqu'on lui adressait une requête, que s'est établi peu à peu l'usage de *S'il vous plaît!* comme formule de requête. Ce processus diachronique, qui relève d'une dérivation délocutive formulaire, aboutit à une formule en substituant progressivement à la valeur descriptive d'une expression une force réflexive conventionnelle. Ce processus comprend grossièrement trois stades, que je caractérise ici brièvement :

- A. Au premier stade, la formule n'existe pas encore et les mots dont elle sera constituée ont un sens descriptif ordinaire. Le verbe *plaire* permet alors de demander à son interlocuteur si ça lui plaît lorsqu'on lui adresse une requête, de même que l'on peut se souhaiter une bonne santé en buvant un verre ou s'en remettre à Dieu lorsqu'on se sépare, mais sans qu'aucun rituel ne soit alors associé à la formulation de l'énoncé que l'on produit.

- B. Au second stade, le fait de demander à son interlocuteur s'il lui plaît de faire ce qu'on attend de lui devient une habitude en certaines circonstances, et finit par être rituellement associé à une forme de requête, de même que se souhaiter une bonne santé est associé à l'acte de porter un toast, et de se recommander à Dieu lorsqu'on se sépare pour la vie. La formule est alors en voie de constitution, mais elle n'a encore rien perdu de sa valeur descriptive. Le fait de demander à quelqu'un s'il lui plaît de faire ce qu'on attend de lui permet d'abord simplement de déduire qu'on lui adresse une requête. La formule possède alors une force réflexive non conventionnelle, qui en fait un symptôme naturel de l'acte de requête. Progressivement cette opération déductive est néanmoins facilitée, à mesure que l'on se rapproche du stade C, par l'établissement d'une règle de comportement langagier qui donne lieu à une «loi de discours» au sens de Ducrot (1979), et finalement à un acte de langage indirect. Au terme de cette évolution diachronique, le fait de demander à quelqu'un s'il lui plaît de faire ce qu'on attend de lui revient automatiquement à lui adresser une requête, sans qu'aucune opération déductive ne soit plus nécessaire. La force réflexive de la formule est alors sur le point de devenir conventionnelle.
- C. Au troisième stade enfin, la formule est entièrement constituée lorsqu'il est devenu tout à fait inutile (voir impossible ou trompeur) de recouvrer sa valeur descriptive, et corrélativement lorsque sa force réflexive est devenue conventionnelle. L'expression s'est alors figée dans une forme convenue qui ne peut être décomposée que diachroniquement et n'entretient que des rapports synchroniques d'homonymie relativement à toute forme descriptive susceptible de lui être apparentée. Elle est désormais consacrée linguistiquement, en tant que marque spécialisée, à l'acte illocutoire qu'elle qualifie. C'est ainsi que *S'il vous plaît!* indique que l'on accomplit une requête sans faire référence au bon vouloir de son interlocuteur, que *Santé!* ou *A votre santé!, A la vôtre!* renvoient à l'acte de faire santé sans qu'il soit question de la santé de qui que ce soit, et que *Adieu!* permet de dire adieu sans faire aucune allusion au bon Dieu (nous reviendrons par la suite sur les expressions *faire santé* et *dire adieu*, qui sont elles-mêmes dérivées ultérieurement des formules *Santé!* et *Adieu!*).

Je ne chercherai pas ici à circonscrire l'ensemble des éléments de signification qui possèdent une force réflexive conventionnelle et relèvent ainsi de la notion de formule, ensemble qui comprend notamment, à côté des marqueurs de fonction illocutoire envisagés précédemment, tous les types de connecteurs argumentatifs et plus généralement pragmatiques (au sens de Roulet et al. 1985). En tenant compte des observations de Ducrot et d'Anscombe, j'insisterai néanmoins sur le fait que les expressions potentiellement modales ou performatives, dans leur usage modal ou performatif, ne décrivent pas propositionnellement leur propre énonciation, mais la qualifient réflexivement par leur valeur de formule. Une telle hypothèse est aisément admissible, me semble-t-il, pour un certain nombre de verbes modaux, mais elle exige davantage de justifications en ce qui concerne la plupart des verbes potentiellement performatifs.

Il apparaît en effet que des verbes comme *penser*, *croire* ou *imaginer*, lorsqu'ils sont à la première personne du présent de l'indicatif, ont souvent une portée modale tout à fait incompatible avec leur emploi descriptif ordinaire. Comme le soulignait déjà Benveniste, «est-ce que je me décris croyant quand je dis : *Je crois (que le temps va changer)* ? Sûrement non. L'opération de pensée n'est nullement l'objet de l'énoncé ; *Je crois (que...)* équivaut à une assertion mitigée. En disant *je crois (que...)*, je convertis en une énonciation subjective le fait asserté impersonnellement, à savoir *le temps va changer*, qui est la véritable proposition» (1966, 264). C'est ainsi qu'un énoncé comme *J'imagine que je serai riche* peut être interprété de deux manières tout à fait différentes. Soit le verbe a valeur de formule et ne modifie nullement le contenu de l'affirmation (*je serai riche*) puisqu'il est alors dépourvu de valeur descriptive (une telle interprétation s'imposerait notamment si l'énoncé en question répondait à la question : *Qu'est-ce que tu feras dans dix ans ?*). Soit le verbe a une valeur descriptive et contribue à l'élaboration du contenu de l'affirmation (par exemple en réponse à la question : *A quoi est-ce que tu penses ?*). Dans le premier cas le locuteur ne se décrit pas en train d'imaginer qu'il sera riche, mais attribue réflexivement, par le moyen de la formule *J'imagine (que...)* un caractère de supposition à l'affirmation qu'il sera riche. Le seul rapport entre ces deux interprétations tient au fait que la valeur formulaire de l'expression *J'imagine (que...)* dans la première est dérivée diachroniquement de sa valeur descriptive dans la seconde.

S'il est plus difficile — comme l'a montré Récanati (1981) à propos de ce qu'il appelle «la conjecture de Ducrot» — d'assimiler la plupart des expressions performatives à des formules, c'est que dans un énoncé comme *J'affirme que je serai riche*, *Je te promets que je n'y suis pour rien* ou *Je vous remercie*, l'expression performative semble donner lieu à une description propositionnelle de l'acte d'affirmation, de promesse ou de remerciement que réalise le locuteur. Contrairement en effet à des verbes comme *penser*, *croire* ou *imaginer*, des verbes comme *affirmer*, *promettre* ou *remercier* possèdent une valeur descriptive susceptible de se confondre avec leur force réflexive. On peut ainsi observer que si un énoncé comme *Pierre a imaginé qu'il serait riche* ne saurait représenter ce que Pierre a fait en disant *J'imagine que je serai riche* (au moins dans la première interprétation envisagée ci-dessus), il n'en va pas de même d'un énoncé comme *Pierre a affirmé qu'il serait riche*, qui décrit quant à lui bel et bien ce que Pierre a fait en disant *J'affirme que je serai riche*. Pourquoi alors ne pas simplement admettre qu'en disant *J'affirme que je serai riche*, Pierre affirme qu'il sera riche en disant qu'il l'affirme, c'est-à-dire en décrivant propositionnellement le fait qu'il l'affirme, comme le suppose notamment Récanati (*idem*) ? Ducrot et Anscombe réfutent une telle hypothèse en soutenant que la valeur descriptive des expressions performatives est indirecte et dérivée d'une valeur formulaire fondamentale et primitive. Contrairement à la valeur descriptive source dont il a été question précédemment, il ne s'agit plus dans ce cas d'une valeur homonyme et diachroniquement antérieure à une valeur formulaire, mais au contraire d'une valeur descriptive en quelque sorte ajoutée à une valeur formulaire primitive qui est ici à la base d'une seconde phase délocutive. Cette nouvelle valeur descriptive est le résultat de ce qu'Anscombe (1983, 1985) appelle une dérivation délocutive «lexicale», consécutive à la dérivation délocutive «formulaire» envisagée précédemment.

Cette notion de dérivation délocutive lexicale est inspirée d'un article célèbre où Benveniste cherche à expliquer à la fois la formation et la signification de verbes comme *remercier*, *bisser*, *saluer*, etc., qu'il assimile à des verbes «délocutifs». Selon Benveniste, les verbes délocutifs sont dérivés d'une «locution formulaire» et leur signification décrit l'action qui consiste à énoncer la formule en question. Ainsi, pour Benveniste, *remercier* signifie dire «Merci!», *bisser* signifie dire «Bis!», *saluer* (en latin *salutare*) signifie

dire «Salut!» (dire «Salus!»), negare signifie *dire «Nec!»*, etc. L'analyse de Benveniste a depuis lors été discutée notamment par de Cornulier (1976), et largement redéfinie par Ducrot et Anscombe qui ont cherché par ce biais à étayer leur conception selon laquelle le sens premier de n'importe quel mot de la langue consiste à faire référence, par auto-délocutivité lexicale en quelque sorte, à ses propres conditions d'emploi². Sans insister sur cette question qui nous entraînerait beaucoup trop loin, je me contente ici de revenir brièvement sur trois points discutés par Anscombe (1985).

L'un des objectifs d'Anscombe (1985), à la suite notamment de Ducrot (1980b, 48s.), est d'appliquer la notion de délocutivité lexicale à diverses catégories grammaticales et même à «toutes les catégories grammaticales». Sans aller forcément aussi loin, nous observerons par la suite que cette notion de délocutivité, contrairement à ce que laissait entendre Benveniste, s'applique en effet non seulement à des verbes comme *remercier*, *saluer*, mais à des locutions verbales comme *dire merci*, *dire adieu*, *faire santé*, *dire oui*, *dire non*, *dire au revoir*, ou à des noms dans des constructions comme *un grand merci*, *un salut*, *un oui*, *un non*, *un au revoir*, etc.

Un autre objectif d'Anscombe (1985) est de redéfinir le statut métalinguistique du verbe *dire*, tel qu'il est impliqué dans la définition qui permet à Benveniste de rendre compte de la signification des verbes délocutifs. Selon Benveniste en effet, un verbe délocutif du type *X-er* se caractérise essentiellement par le fait qu'il signifie *dire «X!»* au sens de *dire littéralement*, *énoncer*, ou encore *prononcer la formule «X!»*, c'est-à-dire «par une relation formelle entre une locution et un verbe dénotant l'énoncé de cette locution» (1966, 285). Dans la définition de Benveniste, le verbe *dire* est donc un verbe de mention, et la formule *X!* est «en référence de discours rapporté» (279). Or il est évident, comme le souligne Anscombe, qu'un verbe comme *bisser* ne signifie pas *dire littéralement «Bis!»* ou *prononcer la formule «Bis!»*, puisqu'il est possible de bisser en s'écriant *Une autre!*, *Bravo!*, et de même en ce qui concerne la plupart des expressions délocutives lexicales (on peut remercier sans dire *Merci!*, saluer sans dire *Salut!*, etc.). Nous admettrons donc, à la suite d'Anscombe et de

2. Voir à ce sujet Anscombe & Ducrot (1983, 173-174), ainsi que Ducrot & Schaeffer (1995, 609-611).

Ducrot, qu'un verbe délocutif du type *X-er* ne signifie pas, à proprement parler, *dire «X!»*, mais plus précisément *faire ce que l'on fait lorsqu'on dit X!, accomplir un certain type d'acte illocutoire que l'on peut accomplir conventionnellement par l'énonciation de la formule X!*.

Enfin un troisième objectif d'Anscombe (1985) est de souligner que Benveniste ne précise pas clairement si la notion de délocutivité lexicale s'applique à une dérivation diachronique et/ou synchronique. Sans insister ici sur la distinction, établie par Anscombe, entre délocutivité lexicale diachronique et synchronique, nous admettrons quant à nous que si toute expression délocutrice lexicale a une origine diachronique, la notion de dérivation délocutrice lexicale est néanmoins fondamentalement synchronique. Il apparaît ainsi que s'il est possible de soutenir, comme le fait Benveniste, que le verbe latin *negare* dérive diachroniquement de la formule *Nec!*, il n'en va pas de même évidemment de la relation, purement synchronique, qui fait du verbe français *nier* un délocutif lexical de *Non!*. Le fait que *nier* dérive diachroniquement de *negare* plutôt que de *Non!* ne change rien à l'affaire. Ce qui importe fondamentalement lorsqu'on parle de dérivation délocutrice, c'est que *nier* fasse allusion à l'énonciation de *Non!*, de même que *negare* fait allusion à l'énonciation de *Nec!*³. Contrairement à la dérivation délocutrice formulaire qui est exclusivement diachronique puisque la formule ne fait que se substituer, sans y faire allusion, à l'exploitation pragmatique d'une valeur descriptive, la dérivation délocutrice lexicale tient fondamentalement au fait qu'un lexème, de par sa signification descriptive, renvoie à l'énonciation d'une formule. Ce qui importe dans ce cas ne tient pas au fait que le lexème dérive diachroniquement de la formule, mais bien au fait que les sujets parlants comprennent le lexème en prenant en compte l'énonciation de la formule.

En ce qui concerne les deux derniers points discutés ci-dessus, il peut être intéressant d'observer que Benveniste prend la peine de préciser, à la fin de son article, que les délocutifs peuvent généralement être assimilés, «au

3. C'est pour cette raison que Benveniste précise, après avoir étayé diachroniquement la relation entre *Salus!* et *salutare* : «Tout ce qui vient d'être dit du rapport entre *salus* et *salutare* vaut aussi pour *salut* et *saluer*, ainsi que pour les couples correspondants des autres langues romanes. Il s'agit de la même relation de locution à délocutif, et d'une relation à poser synchroniquement [...]» (1966, 281)

moment où ils sont créés, [à] des verbes dénotant des activités de discours» (1966, 285), laissant ainsi entendre que ces verbes sont susceptibles d'évoluer diachroniquement jusqu'à perdre leur valeur délocutive, et même jusqu'à ne plus dénoter d'activité de discours. Nous reviendrons bientôt sur l'évolution diachronique en vertu de laquelle certaines expressions délocutives au sens de Benveniste, qui renvoient simplement à l'énonciation d'une formule, tendent à devenir délocutives au sens d'Anscombe et Ducrot, c'est-à-dire à décrire un certain type d'acte illocutoire associé à l'énonciation d'une formule. Je relève seulement pour l'instant qu'après cette première phase d'évolution diachronique, les expressions délocutives peuvent être ensuite amenées à se détacher progressivement de toute allusion à la formule dont elles dérivent, et ceci jusqu'à aliéner leur valeur délocutive synchronique. Dans cette optique, un verbe comme *bisser* aurait donc commencé par signifier, à strictement parler, *dire «bis!»*, avant d'évoluer diachroniquement vers sa signification actuelle en vertu de laquelle il dénote simplement un certain type d'acte illocutoire que l'on peut accomplir conventionnellement en disant *Bis!*, signification qui pourrait à son tour évoluer jusqu'à ne plus faire aucune allusion, dans l'esprit des sujets parlants, à l'énonciation de la formule *Bis!*. Il faudrait sans doute à cet effet que *Bis!* disparaisse de la langue, ou que cette locution évolue elle-même diachroniquement sans entraîner une relecture parallèle du verbe *bisser*. Qu'on pense à un verbe comme *pester*, par exemple, dérivé délocutivement de l'interjection *Peste!* qui est en passe de tomber en désuétude. Un tel verbe pourrait fort bien, dans un avenir pas si lointain, être doté d'une signification plus ou moins comparable à celle d'un verbe comme *protester*, ou *maugréer*, qui sont tout à fait dépourvus de dimension délocutive. Ainsi personne ne comprend que le verbe *ergoter* fait référence à l'énonciation de la formule *Ergo!* aujourd'hui disparue. Comme le relève Anscombe, la dimension délocutive d'*ergoter* n'est que diachronique et par conséquent ne concerne en rien sa signification actuelle. Encore une fois la notion de délocutivité lexicale s'applique uniquement aux expressions dont la valeur descriptive fait allusion, par le biais d'une relation synchronique, à l'énonciation d'une formule du stade C décrit ci-dessus, même si cette valeur descriptive a forcément été acquise diachroniquement à un stade D que je décris brièvement comme suit (avant d'y revenir par la suite) :

D. A un quatrième stade, certaines formules du stade C ont engendré différentes expressions lexicales homonymes (ou dérivées morphologiquement) qui sont pourvues d'une valeur descriptive comportant une allusion à l'énonciation de la formule dont elles dérivent. A côté de formules comme *S'il vous plaît!*, *Hélas!* ou *Chic!* qui sont restées jusqu'ici cantonnées au stade C, certaines formules comme *Merci!*, *Salut!*, *Adieu!* ou *Santé!* sont ainsi impliquées dans la signification de locutions verbales comme *dire merci*, *dire adieu* ou *faire santé*, ou de substantifs comme *merci*, *salut* ou *adieu* dans des constructions du type *un grand merci*, *un salut amical* ou *des adieux larmoyants*. Selon Benveniste, des verbes comme *remercier* ou *saluer* sont également dérivés, sur le même modèle, des formules *Merci!* et *Salut!*, mais nous verrons que pour Ducrot et Anscombe la signification descriptive de tels verbes renvoie plutôt à l'énonciation d'expressions performatives comme *je vous remercie* et *je vous salue*, qui ont également valeur de formule.

Avant de revenir aux expressions performatives, il faut encore préciser que l'interprétation des formules du stade C qui ont engendré une expression lexicales au stade D ne saurait être purement et simplement assimilée à l'interprétation des formules qui ne sont à la source d'aucune dérivation délocutive lexicale. Contrairement en effet à *S'il vous plaît!*, *Hélas!* ou *Chic!*, formules que nous qualifierons de *simples*, dont la signification se réduit à une force réflexive conventionnelle, des formules comme *Merci!*, *Salut!*, *Adieu!* ou *Santé!*, seront dites *composées* car elles peuvent être relues au stade C, réinterprétées indirectement si l'on préfère, par le biais de la valeur descriptive des expressions homonymes qu'elles ont engendrées au stade D. C'est ainsi que la formule *Merci!*, dont la signification, dans notre terminologie, est fondamentalement réflexive, limitée à une valeur de symptôme conventionnel, semble néanmoins pouvoir décrire métadiscursivement ou sui-référentiellement l'acte de remerciement dont elle relève. Et de même les formules *Salut!*, *Adieu!* ou *Santé!* semblent être pourvues d'une valeur descriptive indirecte, contrairement à *S'il vous plaît!* qui n'est reliée que diachroniquement à une valeur descriptive homonyme. Il apparaît ainsi que *S'il vous plaît!* ne décrit rien — ni le bon plaisir de l'interlocuteur, ni l'acte de requête qu'il qualifie — alors que *Merci!*, *Salut!*, *Adieu!* ou *Santé!* semblent être dotés, à des

degrés divers, de certaines potentialités descriptives susceptibles éventuellement de renforcer, ou plutôt de redoubler descriptivement, par auto-délocutivité lexicale, leur fonction de symptôme. Mais il ne faudrait pas en conclure que *Merci!*, *Salut!*, *Adieu!* ou *Santé!* permettent de remercier, de saluer, de dire adieu ou de faire santé par le fait qu'ils décrivent l'acte de remercier, de saluer, etc. Si les formules en question permettent de réaliser certains types d'actes illocutoires, c'est en vertu d'un procédé tout à fait comparable à ce qui permet à *S'il vous plaît!* de réaliser un acte de requête, ou à des formules comme *Chic!* ou *Hélas!* de mettre en jeu un état psychologique euphorique ou disphorique relatif à leur énonciation, procédé qui consiste à qualifier réflexivement cette énonciation par leur fonction de symptôme conventionnel.

On comprend ainsi que des expressions performatives comme *J'affirme (que...)*, *Je te promets (que...)* ou *Je te remercie (de...)* — que nous assimilerons à des formules *composées* qui qualifient réflexivement et ne décrivent qu'indirectement leur énonciation — puissent donner l'impression qu'elles permettent respectivement d'affirmer, de promettre ou de remercier par le fait d'une telle description indirecte. Pour ne pas succomber à ce qu'ils appellent «l'illusion performative», Ducrot et Anscombe considèrent que la signification descriptive de certains verbes comme *affirmer*, *promettre* ou *ordonner* est ainsi dérivée délocutivement de leur valeur potentiellement formulaire (ou performative) à la première personne du présent de l'indicatif, valeur qui serait elle-même dérivée d'une valeur descriptive source correspondant souvent à un état de langue antérieur. Certaines expressions comme *Je contre* ou *Je passe*, qui ont un emploi performatif dans certains jeux de cartes et notamment au bridge, ont néanmoins conservé leur valeur descriptive source et permettent ainsi à Anscombe et Ducrot de rendre compte, dans ses phases formulaire et lexicale, de l'intégralité du processus de dérivation délocutive⁴. Je reprends brièvement l'exemple du verbe *contrer* en me basant sur les quatre étapes postulées précédemment :

4. Voir à ce sujet l'analyse des verbes *contrer* et *passer* selon Ducrot (1980a, 87-88). Voir également, toujours chez Ducrot (1980a), l'analyse de *trouver* (88s.), et celle de *souhaiter* (51-52).

- A. Au premier stade, le verbe *contrer* n'a que sa valeur descriptive source en vertu de laquelle il signifie *s'opposer à*, comme dans l'énoncé *Il a contré un adversaire*, par exemple.
- B. Au second stade, on prend l'habitude de dire que l'on contre son adversaire (toujours avec la signification descriptive donnée en A) lorsque l'on veut doubler l'enjeu d'un pari au bridge ou tout au moins effectuer une action apparentée en jouant aux cartes.
- C. Au troisième stade, la formule *Je contre*, lorsqu'elle est énoncée dans les circonstances adéquates, perd sa valeur descriptive source et devient un symptôme conventionnel de l'opération consistant à doubler l'enjeu d'un pari au bridge.
- D. Au quatrième stade enfin, le verbe *contrer* reçoit une nouvelle valeur descriptive en vertu de laquelle il signifie *faire ce que l'on fait lorsqu'on dit «Je contre» au bridge*, c'est-à-dire *doubler l'enjeu d'un pari*.

Ayant atteint le stade D de la dérivation délocutive lexicale, la formule *Je contre* peut ainsi être relue au stade C, par auto-délocutivité lexicale, comme une description propositionnelle de l'acte illocutoire qu'elle qualifie. C'est pour cette raison que si l'on dit *Je contre* en jouant au bridge, on semble accomplir l'acte de contrer par le fait de se décrire en train de l'accomplir, ou que si l'on dit *Je te remercie (de...)*, *Je te promets (que...)* ou encore *J'affirme (que...)*, on semble remercier, promettre ou affirmer en décrivant le fait qu'on remercie, promet ou affirme. Ce que Ducrot et Anscombe qualifient d'«illusion performative» atteint l'interprétation de toute formule *composée*, c'est-à-dire de toute formule dont peut être dérivée délocutivement telle ou telle unité lexicale. Étant donné que l'on peut dire qu'un joueur de bridge *a contré* pour décrire ce qu'il a fait en disant *Je contre*, ou que qui que ce soit a *remercié*, *promis* ou *affirmé* pour décrire ce qu'il a fait en disant *Je te remercie (de...)*, *Je te promets (que...)* ou *J'affirme (que...)* — de même que l'on peut dire que quelqu'un a *dit merci* pour décrire ce qu'il a fait en disant *Merci!*, qu'il a *dit adieu* ou *fait ses adieux* pour décrire ce qu'il a fait en disant *Adieu!*, etc. — les formules en question sont sujettes à une relecture descriptive susceptible de donner l'illusion qu'elles permettent par ce moyen d'accomplir l'acte illocutoire dont relève leur énonciation. C'est ainsi que l'expression *Je trouve (que...)* est

également une formule composée, sujette à relecture descriptive et illusion performative, puisqu'un énoncé comme *Pierre a trouvé que Paul avait une petite mine* décrit bel et bien ce que Pierre a pu faire en disant (ou en se disant) *Je trouve que Paul a une petite mine*⁵. Seules les formules simples, qui ne sont à la base d'aucune dérivation délocutive lexicale, échappent à toute illusion performative, car elles ne peuvent alors faire l'objet d'aucune relecture descriptive indirecte.

C'est le cas notamment de *S'il vous plaît!, Hélas! ou Chic!*, qui n'ont pas engendré jusqu'ici de locutions verbales délocutives analogues de *dire merci* ou *dire adieu* et n'autorisent pas non plus de constructions nominales comme *un grand merci* ou *des adieux larmoyants*. Certes *dire «S'il vous plaît!», dire «Chic!» ou dire «Hélas!»* sont possibles, de même que *un «S'il vous plaît!», un «Chic!» ou un «Hélas!»*, mais la formule est alors en discours rapporté comme dans *dire «Merci!»* qui n'a nullement le sens de *dire merci*, ou dans *un «Merci!»* par opposition à *un grand merci*. A côté de *S'il vous plaît!, Hélas! ou Chic!*, certaines expressions modales comme *Je crois (que...)*, *Je pense (que...)* ou *J'imagine (que...)* sont également des formules simples, qui ne sont sujettes à aucune relecture descriptive, car elles n'ont pas (encore ?) engendré de verbe *croire*, *penser* ou *imaginer* susceptible de décrire ce que l'on fait lorsqu'on dit *Je crois (que...)*, *Je pense (que...)* ou *J'imagine (que...)*. Bien que la plupart des expressions dites performatives soient des formules composées, certaines néanmoins, sans doute parmi les plus récentes, sont encore des formules simples qui ne sont nullement sujettes à illusion performative. C'est le cas notamment de l'expression *Je vous emmerde* qui a complètement perdu sa valeur descriptive source lorsqu'elle qualifie réflexivement un acte illocutoire consistant à défier son interlocuteur, à l'envoyer au diable, sans du tout prétendre l'importuner, l'irriter (ou le conchier) de quelque manière que ce soit. *Je vous emmerde* a donc atteint le stade C de la dérivation délocutive formulaire, mais la formule en question n'a pas encore atteint le stade D de la dérivation lexicale car il n'existe jusqu'ici aucun verbe *emmerder* susceptible de décrire ce que l'on fait lorsqu'on dit à quelqu'un *Je vous emmerde*. D'autres expressions, comme *Je vous embrasse* par exemple, que l'on utilise fréquemment pour réaliser un acte de salutation à la fin d'une

5. Voir à ce sujet Ducrot (1980a, 85-91).

lettre, ne sont qu'en voie de dérivation délocutive formulaire et ne se sont donc pas encore complètement départies de leur valeur descriptive source. Étant donné que *Je vous emmerde* ne peut être relu descriptivement comme consistant à envoyer au diable son interlocuteur, et que *Je vous embrasse* ne fait même encore que représenter descriptivement, en guise de salutation, les baisers que l'on donne, les expressions en question ne sauraient s'exposer à l'illusion performative.

D'autres expressions comme *J'avoue (que...)* ou *Il faut avouer (que...)* dans un énoncé du type *Il faut avouer que Paul a fait une erreur*, ou encore comme *Je dirais (que...)* ou *Il faut dire (que...)*, *On pourrait dire (que...)*, *Je vous répondrai (que...)*, *Je vous répète (que...)*, etc., très courantes à l'oral⁶, sont également en voie de dérivation formulaire. Ce qui les distingue de *Je crois (que...)*, *Je pense (que...)*, *J'imagine (que...)*, par exemple, ou encore de *Je vous emmerde* ou *Je vous embrasse*, c'est que leur valeur descriptive source est métadiscursive, qu'elle prend initialement pour objet un acte de parole — plutôt que le fait de penser, croire, imaginer, ennuyer ou embrasser — et que cette valeur est ainsi plus facilement susceptible de se confondre avec la valeur formulaire qu'elles ont acquises (ou sont en train d'acquérir) à la première personne. Mais il n'en reste pas moins que l'expression *J'avoue (que...)*, dans ses emplois formulaires, est aujourd'hui tout à fait détachée de la valeur descriptive d'aveu que l'on trouve dans un énoncé comme *Il a avoué son erreur* ou *Le suspect a avoué sa culpabilité*, et qualifie réflexivement son énonciation comme un acte illocutoire consistant simplement à admettre à contrecœur la vérité de ce qui est exprimé dans la proposition complétive. L'expression *J'avoue (que...)* est donc sur le point d'atteindre le stade C de la dérivation délocutive formulaire, mais elle n'a pas encore atteint le stade D de la dérivation lexicale, car il n'existe jusqu'ici aucun verbe *avouer* susceptible de décrire ce que l'on fait lorsqu'on dit *J'avoue que Paul a fait une erreur* ou *J'avoue que cette épreuve a été très difficile*.

Quant aux expressions comme *Je dirais (que...)*, *Je vous répondrai (que...)*, *Je vous répète (que...)*, etc., je les rapprocherais plutôt de *Je vous embrasse* ou de toute autre expression qui en serait encore au stade B

6. Voir à ce sujet Perrin & Vincent (1997), pour l'analyse du verbe *dire* en contexte conversationnel.

préalable à la dérivation délocutive formulaire. Bien que n'étant pas encore entièrement détachées de leur valeur descriptive source, ces formules que nous appellerons *ponctuelles*, sans réellement les distinguer des formules *simples*, renvoient à une sorte de routine verbale, de code des habitudes langagières, par lequel elles consistent plus ou moins automatiquement à réaliser tel ou tel type d'affirmation plutôt qu'à se contenter de décrire métadiscursivement et de rapporter ce que l'on dirait, répond, répète, etc. L'automatisme dont il s'agit relève encore, dans certains cas au moins, d'une convention discursive, de ce qu'Anscombe et Ducrot ont appelé une «loi de discours», plutôt que d'une convention linguistique assimilable à une force purement réflexive ou formulaire (qui ne peut s'établir qu'au détriment d'une éventuelle valeur descriptive source), mais dans tous les cas la formule est vouée à se substituer à une valeur descriptive déjà affaiblie et ponctuellement neutralisée. L'illusion descriptive dont pourraient faire l'objet ces formules ponctuelles, qui tient à une valeur descriptive source susceptible d'en perturber l'interprétation, de la détourner du sens voulu par le locuteur, n'a aucun rapport avec cette autre forme d'illusion descriptive, que Ducrot et Anscombe qualifient d'«illusion performative», qui tient quant à elle à une valeur descriptive dérivée.

Il existe ainsi au moins deux sortes de formules, deux sortes d'expressions qui qualifient réflexivement (ou quasi-réflexivement) leur énonciation, que nous distinguerons par le statut de la valeur descriptive qui s'y rattache. Une première catégorie, qui s'expose à l'illusion performative, est constituée par les formules que nous avons appelées *composées* puisqu'elles peuvent être relues descriptivement sans que cela modifie leur interprétation. Ces formules ont donné lieu, sous une forme ou une autre, à un processus de dérivation délocutive lexicale relevant du stade D, processus qui instaure au stade C une relation auto-délocutive que nous dirons *vers l'avant*, relativement à une valeur descriptive indirecte susceptible de redoubler leur fonction de symptôme. Elles se caractérisent notamment par le fait que l'acte illocutoire qu'elles qualifient réflexivement peut être décrit métadiscursivement par le moyen des expressions délocutives lexicales qu'elles ont engendrées, et qui font allusion à leur énonciation virtuelle. Des locutions verbales comme *dire adieu*, *dire merci*, *dire bonjour*, *dire au revoir*, *dire oui*, *dire non*, ou des expressions nominales comme *un adieu*, *un salut*, *un merci*, *un bonjour*, *un au revoir*, *un oui*, *un*

non permettent ainsi de décrire métadiscursivement l'acte illocutoire que qualifient respectivement les formules *Adieu!*, *Salut!*, *Merci!*, *Bonjour!*, etc. Et des verbes comme *remercier*, *promettre*, *affirmer* ou *trouver* sont un moyen de décrire ce que l'on fait en disant *Je vous remercie*, *Je vous le promets*, *J'affirme (que...)* ou *Je trouve (que...)*. A côté de cette première catégorie de formules, il en existe cependant une seconde, à l'abri de toute illusion performative, constituée de formules *simples* ou *ponctuelles* qui ne peuvent être relues descriptivement car elles n'ont encore donné lieu à aucune dérivation délocutive lexicale de stade D et de ce fait ne sauraient instaurer qu'une relation *vers l'arrière*, à l'égard d'une valeur descriptive susceptible de perturber, et surtout pas de redoubler, leur fonction de symptôme. C'est ainsi qu'une formule comme *S'il vous plaît!* — dans un énoncé comme *Pouvez-vous venir, s'il vous plaît!*, par exemple — ne peut être relue comme signifiant *si cela vous plaît*, ou que des expressions comme *Je crois (que...)*, *Je pense (que...)*, *J'imagine (que...)*, *J'avoue (que...)*, *Je dirais (que...)*, etc., lorsqu'elles ont valeur de formules, sont également incompatibles avec une relecture descriptive. Les formules en question se caractérisent notamment par le fait qu'il n'existe aucune expression lexicale délocutive susceptible de faire allusion à leur énonciation virtuelle et ainsi de décrire métadiscursivement l'acte illocutoire qu'elles qualifient.

Ces deux types de formules ont une valeur réflexive identique et ne s'opposent qu'indirectement, par le biais d'une relecture descriptive éventuelle, conditionnée par une dérivation délocutive lexicale. Une telle distinction n'est en fait qu'une conséquence de l'évolution diachronique par laquelle une formule du stade C peut engendrer différentes expressions délocutives lexicales du stade D. Sans insister davantage sur ce qui oppose les formules simples ou ponctuelles aux formules composées, nous allons maintenant tenter d'expliquer plus précisément comment une formule peut engendrer différentes expressions délocutives lexicales capables de décrire métadiscursivement, en faisant allusion à son énonciation virtuelle, l'acte illocutoire qu'elle qualifie réflexivement. L'objectif de cette étude est de soutenir que les procédés du discours rapporté au style direct ou indirect libre jouent un rôle déterminant dans toute dérivation délocutive lexicale. Il s'agit de faire apparaître que cette allusion à l'énonciation virtuelle d'une formule, qui caractérise la signification des expressions délocutives

lexicales, tient à une forme d'écho direct virtuel, c'est-à-dire de discours rapporté que nous qualifierons de style direct (ou indirect libre) *virtuel*, et corrélativement que le discours rapporté au style direct ou indirect libre est constitutif de l'évolution diachronique qui permet à une formule du stade C d'engendrer différentes expressions délocutives lexicales du stade D.

Pour ce faire, on peut commencer par observer que les verbes délocutifs forment un sous-ensemble bien particulier parmi les verbes de parole ou d'opinion susceptibles accessoirement de rapporter un discours ou une pensée, au style direct ou indirect. Il ne faut pas confondre des exemples comme (1) à (4), qui ne font aucune allusion à une formule ou à quelque forme linguistique de l'énoncé de Pierre :

- (1) Pierre dit que le docteur arrive d'une minute à l'autre.
- (2) Il chuchotait qu'il n'y pouvait rien.
- (3) Il vous expliquerait que c'est normal.
- (4) Il juge que Paul avait une petite mine.

avec des exemples comme (5) à (8) qui décrivent le fait que Pierre a réalisé un acte virtuellement associé à une formule :

- (5) Pierre vous remercie tous d'être venus le voir.
- (6) Des sanglots dans la voix, il lui promettait de ne pas l'oublier.
- (7) Il nous affirme que le docteur arrive d'une minute à l'autre.
- (8) Il trouvait que Paul avait une petite mine.

Si les exemples (1) à (4) ne font que décrire métadiscursivement un discours ou une pensée reformulée, en l'occurrence au style indirect, dans le cadre d'une séquence écho distincte, nous admettrons que les exemples (5) à (8) ont en outre un effet d'écho direct virtuel, dû à un verbe délocutif, par lequel ils renvoient à l'énonciation de la formule dont ce verbe dérive. Contrairement aux exemples (1) à (4) qui ne signifient nullement que Pierre a dit *Je dis (que...)*, *Je chuchote (que...)*, etc., les exemples (5) à (8) signifient que Pierre a fait ce qu'on fait lorsqu'on dit *Je vous remercie (de...)*, *Je vous promets (de...)*, etc. Nous admettrons ainsi que les verbes dits délocutifs donnent lieu à une forme de discours rapporté, au style direct (ou indirect libre) *virtuel*, qui se situe quelque part à mi-chemin entre style indirect et style direct (ou indirect libre) *effectif*. Des énoncés au style direct virtuel comme *Pierre nous affirme que le docteur arrive* ou *Pierre trouvait que Paul avait une petite mine*, sans être purement et simplement

assimilables aux versions directes effectives du type *Pierre nous dit* «*J'affirme que le docteur arrive*» ou *Pierre disait* (ou *se disait*) «*Je trouve que Paul avait une petite mine*», sont pourtant moins indirects, moins détachés de la forme linguistique des énoncés de Pierre, que des énoncés comme *Pierre dit que le docteur arrive* ou *Pierre juge que Paul a une petite mine*, qui ne renvoient à aucune forme linguistique.

On peut vérifier indirectement une telle hypothèse en observant que les exemples (1') à (4'') — où les guillemets indiqueraient, par connotation autonymique, que Pierre a eu recours aux verbes *dire*, *expliquer*, *chuchoter* ou *juger* — sont assez bizarres et difficilement interprétables :

- (1') *Pierre "dit" que le docteur arrive d'une minute à l'autre.
- (2') *Il "chuchotait" qu'il n'y pouvait rien.
- (3') *Il vous "expliquerait" que c'est normal.
- (4') *Il "juge" que Paul avait une petite mine.

- (1'') *Pierre dit qu'il "dit" que le docteur arrive d'une minute à l'autre.
- (2'') *Il dit qu'il "chuchotait" qu'il n'y pouvait rien.
- (3'') *Il dit qu'il vous "expliquerait" que c'est normal.
- (4'') *Il dit qu'il "juge" que Paul avait une petite mine.

alors que les exemples (5') à (8'') ne font que préciser et enrichir, sans nullement le contredire ou le déformer, le sens des exemples (5) à (8). L'écho direct ajoute ici tout au plus que Pierre a eu effectivement recours aux formules *Je vous remercie (de...)*, *Je vous promets (de...)*, *Je vous affirme (que...)* ou *Je trouve (que...)*, alors que ce recours n'est que virtuel dans (5) à (8) :

- (5') Pierre vous "remercie", comme il dit pompeusement, d'être venu le voir.
- (6') Des sanglots dans la voix, il lui "promettait", disait-il, de ne pas l'oublier.
- (7') Il nous "affirme", dit-il, que le docteur arrive d'une minute à l'autre.
- (8') Il "trouvait", comme il dit souvent dans ces cas-là, que Paul avait une petite mine.

- (5'') Pierre dit qu'il vous "remercie" d'être venu le voir.
- (6'') Il disait qu'il lui "promettait" de ne pas l'oublier.
- (7'') Il dit qu'il nous "affirme" que le docteur arrive d'une minute à l'autre.
- (8'') Il disait qu'il "trouvait" que Paul avait une petite mine.

Lorsqu'il n'a pas encore atteint le stade D de la dérivation délocutive lexicale, un verbe ne permet pas de faire virtuellement écho à ses emplois formulaires à la première personne. Ainsi les exemples (9) à (11), comme précédemment les exemples (1) à (4), n'instaurent aucun écho direct virtuel à la forme linguistique de l'énoncé de Pierre :

- (9) Pierre imagine que nous allons nous amuser, mais il se trompe.
- (10) Il pensait (croyait) que Paul avait raté son train, mais le voilà qui descend.
- (11) Il avouait enfin, d'un air honteux, que sa soirée avait été ennuyeuse.

Seul un recours au style direct effectif permet alors de caractériser métadiscursivement l'acte illocutoire que qualifient réflexivement les formules *J'imagine (que...)*, *Je pense (que...)* ou *J'avoue (que...)*, comme en témoignent les exemples (9') à (11'') qui sont cette fois aisément interprétables — contrairement aux exemples (1') à (4'') — mais qui contredisent l'interprétation des exemples (9) à (11) :

- (9') Il "imagine", dit-il, que nous allons nous amuser, mais il n'en est pas sûr.
- (10') Il "pensait" ("croyait"), disait-il, que Paul devait avoir raté son train.
- (11') Il "avouait", disait-il avec un sourire, que sa soirée avait été ennuyeuse, mais il ajoutait que ça n'était pas de sa faute.
- (9'') Il dit qu'il "imagine" que nous allons nous amuser, mais il n'en est pas sûr.
- (10'') Il disait qu'il "pensait" ("croyait") que Paul devait avoir raté son train.
- (11'') Il disait avec un sourire qu'il "avouait" que sa soirée avait été ennuyeuse, mais il ajoutait que ça n'était pas de sa faute.

Dès qu'un verbe à la première personne est en voie de dérivation délocutive formulaire, même lorsqu'il ne s'agit que d'une formule ponctuelle, il commence alors à qualifier réflexivement son énonciation comme la réalisation d'un certain type d'acte illocutoire qui ne peut être caractérisé métadiscursivement que par un recours au style direct ou indirect libre effectif. De même que précédemment les exemples (9) à (11), les exemples (12) et (13) ne permettent nullement de caractériser l'acte illocutoire que qualifient réflexivement des formules ponctuelles comme *Je vous répète (que...)* ou *Je dirais (que...)* :

- (12) Pierre nous répète qu'il le regrette.
- (13) Il dirait que Pierre est un excellent candidat, si tu le lui demandais.

Seuls des exemple comme (12') et (13') sont alors en mesure de caractériser métadiscursivement ce que Pierre a fait en disant *Je vous répète que je le regrette* ou *Je dirais que Pierre est un excellent candidat* :

- (12') Il nous "répète", comme il dit toujours, qu'il le regrette.
- (13') Il "dirait", dit-il, que Pierre est une excellente candidat, mais que tout dépend toujours de son humeur.
- (12'') Il dit qu'il nous "répète" qu'il le regrette.
- (13'') Il dit qu'il "dirait" que Pierre est une excellente candidat, mais que tout dépend ...

Comme les exemples (1) à (4), les exemples (9) à (13) renvoient simplement à un acte consistant à penser (ou à dire) ce qui est reproduit dans la proposition complétive, sans faire aucune allusion à une quelconque forme linguistique ou formule et à l'acte illocutoire qui s'y trouverait associé. C'est uniquement lorsqu'il a atteint le stade D de la dérivation délocutive lexicale qu'un verbe permet de faire virtuellement écho à ses emplois formulaires à la première personne.

Seul le discours rapporté au style direct ou indirect libre effectif permet ainsi de faire écho à une formule simple ou ponctuelle, et par conséquent de caractériser métadiscursivement l'acte illocutoire qu'elle qualifie. Parmi les propriétés matérielles et notamment linguistiques d'un discours objet, susceptibles de motiver un recours au style direct ou indirect libre effectif⁷, les formules simples occupent ainsi une place prépondérante en vertu de leur force réflexive inaccessible à toute forme d'écho virtuel. L'une des motivations essentielles du discours rapporté au style direct ou indirect libre effectif est précisément de pouvoir caractériser métadiscursivement certains actes illocutoires, que qualifient réflexivement les formules simples comme *Je crois (que...)*, *Je pense (que...)*, etc. Pour conclure cette étude, je soutiendrai que le discours rapporté au style direct ou indirect libre effectif est en outre un passage obligé, une sorte d'étape préalable, pour qu'une formule simple du stade C puisse finalement

7. Comme on l'a montré notamment dans Perrin (1994), seul le procédé du discours rapporté au style direct et indirect libre permet de reproduire les propriétés *matérielles*, c'est-à-dire acoustiques, linguistiques ou stylistique, d'un discours objet dans un discours métá.

engendrer une expression délocutive lexicale du stade D susceptible d'y faire virtuellement écho.

On se souvient que Benveniste assimile purement et simplement les verbes délocutifs du type *X-er* à des verbes de mention dénotant l'énonciation d'une formule *X!* dont ils dérivent, c'est-à-dire à des constructions du type *énoncer «X!»* ou *prononcer «X!»*, et qu'une telle conception est trop restrictive étant donné que ces verbes renvoient en fait à un acte illocutoire que l'on peut généralement réaliser sans recourir à la formule en question. Certes, comme l'a relevé Anscombe, la définition de Benveniste est inadéquate, mais rien n'interdit par ailleurs de considérer qu'avant de désigner ce que l'on fait en énonçant la formule *X!*, les verbes délocutifs ont nécessairement commencé par représenter le simple fait d'énoncer une formule qui qualifie réflexivement sa propre énonciation comme la réalisation d'un certain type d'acte illocutoire, et que c'est par ce biais qu'ils en sont venus progressivement à prendre directement pour objet cet acte illocutoire, indépendamment de tout écho effectif à l'énonciation de la formule en question. Une telle hypothèse a d'ailleurs été explicitement formulée par Anscombe (1985, 27s.) à propos de certaines expressions qu'il appelle «citatives», dont relèvent des verbes comme *tutoyer* ou *vouvoyer* qui se situent selon lui à mi-chemin entre une expression pleinement délocutive comme *être à tu et à toi*, par exemple, et des expressions comme *dire tu*, *dire vous* qui comprennent un verbe de mention et se confondent par conséquent avec des citations directes comme *dire «tu»* ou *dire «vous»*. A ses yeux «les citatifs occupent bel et bien une position intermédiaire entre les verbes de mention et les verbes délocutifs», et «il est loisible de se demander si ce phénomène n'est pas dû à ce que les délocutifs proviennent tous de verbes de mention, avec passage par un stade citatif» (*ibid.*, 30).

On comprend ainsi aisément que le discours rapporté au style direct ou indirect libre effectif — qui permet précisément de faire écho à l'énonciation de formules simples, portant réflexivement sur la réalisation de tel ou tel type d'acte illocutoire — ait pu engendrer certaines unités lexicales pré-délocutives (ou délocutives au sens de Benveniste), unités qui sont elles-mêmes à la base des expressions délocutives lexicales au sens de Ducrot et Anscombe. De même que l'élaboration progressive d'une

formule comme *S'il vous plaît!* a nécessairement été précédée d'un usage consistant à demander à son interlocuteur s'il lui plaisait de faire ce qu'on lui demandait lorsqu'on lui adressait une requête, nous admettrons que l'élaboration progressive d'une expression délocutive lexicale a nécessairement été précédée d'un usage consistant à rapporter une formule, au style direct ou indirect libre effectif.

Nous admettrons ainsi que dans *Il m'a dit merci avant de me dire au revoir*, par exemple, ou dans *un grand merci, mille mercis, ce n'est qu'un au revoir*, etc., si les locutions verbales *dire merci*, *dire au revoir* et les substantifs *merci* et *au revoir* sont des expressions délocutives lexicales qui font virtuellement écho aux formules *Merci!* et *Au revoir!*, c'est que ces formules ont d'abord fait l'objet de multiples échos directs effectifs dans des constructions du type *Il m'a dit : «Merci!» et ensuite : «Au revoir!»*, *Ses sempiternels «Merci!», «Merci beaucoup!» «Au revoir et merci!» sont agaçants*, etc. Et nous supposerons inversement que des formules simples comme *S'il vous plaît!, hélas!, ouf!, etc.*, à condition d'être fréquemment rapportées au style direct ou indirect libre effectif, pourraient un jour donner lieu, par dérivation délocutive lexicale, à des locutions verbales ou à des substantifs analogues. On sent déjà que *dire «Ouf!» ou pousser un «Ouf!» de soulagement*, par exemple, pourraient presque se passer des guillemets de l'écho direct effectif et ne sont pas loin de se muer en expressions délocutives lexicales associées à un écho virtuel.

Et de manière tout à fait analogue, si des verbes comme *remercier*, *promettre*, *affirmer* ou *trouver* font virtuellement écho, dans des exemples comme (5) à (8), à leur emploi formulaire à la première personne, c'est que les formules *Je vous remercie (de...)*, *Je vous promets (de...)*, *Je vous affirme (que...)* ou *Je trouve (que...)*, alors qu'elles n'étaient que des formules simples, ont d'abord fait l'objet de nombreux échos directs effectifs dans des exemples comme (5') à (8"). On peut donc supposer qu'à force de faire effectivement écho, comme dans les exemples (9') à (13"), aux formules *Je crois (que...)*, *Je pense (que...)*, *J'imagine (que...)*, *J'avoue (que...)*, *Je dirais (que...)* ou *Je vous répète (que...)*, les exemples (9) à (13) pourront sans doute un jour y faire virtuellement écho, par dérivation délocutive lexicale.

Références bibliographiques

- ANSCOMBRE J.-C. (1981), "Marqueurs et hypermarqueurs de dérivation illocutoire", *Cahiers de linguistique française* 3, 75-124.
- ANSCOMBRE J.-C. (1985), "De l'énonciation au lexique : mention, citativité et délocutivité", *Langage* 80, 9-34.
- ANSCOMBRE J.-C & DUCROT O. (1983), *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.
- BENVENISTE E. (1966a), "De la subjectivité dans le langage", in *Problèmes de linguistique générale* 1, Paris, Gallimard, 258-266.
- BENVENISTE E. (1966b), "Les verbes délocutifs", in *Problèmes de linguistique générale* 1, Paris, Gallimard, 277-285.
- CORNULIER B. DE (1976), "La notion de dérivation délocutive", *Revue de linguistique romane* 40, 2, 116-144.
- DUCROT O. (1979), "Les lois de discours", *Langue française* 42, 21-33.
- DUCROT O. (1980a), "Je trouve que", in *Les mots du discours*, Paris, Minuit, 57-92.
- DUCROT O. (1980b), "Analyses pragmatiques", *Communications* 32, 11-60
- DUCROT O. & SCHAEFFER J.-M. (1995), *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.
- PERRIN L. (1994), "Mots et énoncés mentionnés dans le discours", *Cahiers de linguistique française* 15, 217-248.
- PERRIN L. & VINCENT D. (1997), "L'interprétation du verbe *dire* en contexte conversationnel : des clauses performatives aux clauses descriptives", *Revue de sémantique et pragmatique* 2, 137-153.
- RÉCANATI F. (1981), *Les énoncés performatifs*, Paris, Minuit.
- ROULET et al. (1985), *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Lang.